

1. Les débuts du mouvement évangélique à Genève et en pays de Vaud

Aux environs de 1810, un « réveil spirituel » traverse le protestantisme genevois. Ce renouveau de foi véhicule une spiritualité qui insiste sur la « conversion » personnelle – en fait l'expérience individuelle de la rencontre avec Dieu –, une vie spirituelle plus intense, une éthique chrétienne résolue et un engagement dans l'évangélisation et la mission. Ce nouveau profil au sein du protestantisme romand de l'époque conduit les tenants du « Réveil » à plaider pour un retour aux grandes affirmations de la Réforme, notamment à l'inspiration et à la pleine autorité de la Bible reconnue comme Parole de Dieu. Les tensions sont alors vives au sein du protestantisme. Finalement elles entraînent la fondation de nouvelles Eglises, formées uniquement de personnes qui ont fait une démarche de foi personnelle. Cet engagement chrétien qui rompt avec un protestantisme « sociologique » entraîne des conséquences dans la manière de vivre des « réveillés », notamment une intense activité sociale. Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge, compte parmi ces « réveillés » qui ont voulu voir leur foi se vivre dans le quotidien de leur existence. Ce « Réveil de Genève » ne limite pas son rayonnement à la cité de Calvin. Il étend son influence dans les cantons protestants de Suisse ainsi que dans toute la France protestante.

Après avoir marqué le canton de Genève, ce « Réveil » atteint le canton de Vaud, aux environs de 1820. Ce sont d'abord de jeunes pasteurs de l'Eglise nationale qui sont touchés. En accord avec la vision initiale des promoteurs du Réveil de Genève, ces pasteurs « réveillés » n'ont pas d'intentions séparatistes. Ils sont toutefois très vite en butte à l'hostilité des autorités civiles et religieuses¹. Un cas typique, c'est celui du pasteur suffragant d'Aubonne : Alexandre Chavannes. Sa prédication « réveillée » suscite chez quelques paroissiens le désir de rencontres de prière et d'étude biblique au domicile du pasteur. Ces rencontres ne sont pas du goût de tout le monde. Des attroupements se forment et des manifestations hostiles s'organisent à l'endroit de ceux qui vont se voir affublés du sobriquet de « mômiers ». Ces attroupements tournent bientôt à l'émeute. Les autorités tiennent Alexandre Chavannes pour responsable de ces troubles. Il est démis de ses fonctions à Aubonne. Il revient néanmoins à quelques reprises encourager ses amis « réveillés ». Cette démarche lui vaut d'être radié du rôle des pasteurs de l'Eglise nationale. Plusieurs de ses collègues subissent le même sort. Par solidarité, d'autres pasteurs présentent alors leur démission. Auguste Rochat, un pasteur suffragant spécialisé dans les langues bibliques, est aussi amené à prendre ses distances de l'Eglise nationale. Il deviendra le premier pasteur de l'Eglise évangélique de Rolle et la figure de proue du Réveil vaudois.

Une loi, votée par le Grand Conseil le 20 mai 1824, interdit toute rencontre religieuse en dehors des temples et des heures fixées pour les cultes. La sanction pour les contrevenants va de l'amende à l'emprisonnement ou au bannissement. De fait, plusieurs pasteurs, bien que Vaudois d'origine, sont expulsés du canton pour quelques années. Au lieu d'éteindre le mouvement, ces mesures le stimulent. La première Eglise évangélique indépendante dans le canton de Vaud est créée à Vevey en septembre 1824 par le Pasteur Charles Rochat, frère d'Auguste Rochat, démissionnaire de l'Eglise nationale. Il est immédiatement banni du canton pour un an, et se réfugie en France. Plusieurs autres Eglises évangéliques voient le jour dans diverses localités de la Côte, à Lausanne, à Yverdon-les-Bains, puis dans le Chablais vaudois. Après quelques années, ces communautés sont une douzaine. Elles rassemblent plusieurs centaines de membres, et le mouvement continue de se développer.

Ces Eglises sont peu structurées. La plupart d'entre elles sont dirigées par d'anciens pasteurs de l'Eglise nationale. Les laïcs jouent toutefois un rôle important, tant dans le déroulement des cultes

¹ Il faut relever que les « classes » qui regroupaient les pasteurs d'une même région n'avaient aucun pouvoir juridique, et que l'Eglise nationale n'avait ni Synode, ni Conseil synodal ; il n'existait pas non plus de conseils de paroisse. La seule autorité régissant les affaires de l'Eglise était le Conseil d'Etat.

que dans les autres aspects de la vie communautaire. On constate cependant que l'intolérance dont elles sont victimes contribue à imprimer à ces Eglises un caractère plutôt replié sur elles-mêmes. En 1834, sous la pression de pasteurs restés dans l'Eglise nationale et sympathisants du Réveil, la loi de 1824 est abrogée. La polémique a d'ailleurs dépassé les limites du canton. De Bâle où il est professeur de littérature française, Alexandre Vinet écrit un ouvrage vigoureux qui plaide pour la liberté de culte. Même la presse profane française dénonce l'intolérance du gouvernement vaudois.

Au début des années 1840, les Eglises évangéliques sont secouées par une grave crise provoquée par un prédicateur et théologien influent : John Nelson Darby. Cet Anglais prône un séparatisme absolu par rapport à toutes les Eglises et sa critique radicale de toute forme de structure ecclésiastique l'amène à rejeter le ministère de pasteur et d'ancien alors en fonction dans les Eglises évangéliques. Malgré l'opposition des principaux chefs de file de ces communautés, presque toutes emboîtent le pas à Darby. Dès 1847, elles deviennent des « Assemblées de frères », dites « darbystes », entièrement soumises aux principes de ce théologien. Après une vingtaine d'années cependant, une partie de ces communautés rompent avec Darby. Elles rejettent son autorité sans partage et son exclusivisme à l'égard des autres chrétiens. Ces communautés tendent à retrouver l'esprit des Eglises évangéliques du temps du Réveil. Elles sont appelées « Assemblées de frères larges » par opposition à l'étroitesse des « Assemblées de frères » dites « darbystes ». Elles constituent le noyau originel de l'actuelle Fédération romande d'Eglises évangéliques (FREE), qui s'appelait AESR (Union des Assemblées et Eglises évangéliques en Suisse romande) avant son changement de nom au 1.1.2007.

2. L'Eglise libre vaudoise

Au moment où les Eglises nées du Réveil de Genève passent par la crise « darbyste », un autre événement d'importance affecte le protestantisme vaudois. Le 29 juillet 1845, le président du Conseil d'Etat, Henri Druet, exige des pasteurs qu'ils lisent en chaire une longue circulaire (douze pages !), dont l'objectif est d'appeler les paroissiens à voter en faveur de la nouvelle Constitution radicale. Dans le corps pastoral, la résistance à cette mainmise de l'Etat s'organise. En novembre 1846, 108 pasteurs et 40 suffragants, soit quelque 160 ministres (de façon générale, ceux qui se sentent proches du Réveil de Genève), présentent leur démission. Quelques mois plus tard, en mars 1847, 37 paroisses se regroupent et constituent l'Eglise libre. Très peu de temps après, Alexandre Vinet décède prématurément. Il aura été le principal inspirateur de ce mouvement visant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et à la constitution d'Eglises formées de chrétiens confessants. En 1966, lors de la fusion de l'Eglise libre et de l'Eglise nationale vaudoise pour former l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, plusieurs familles de l'Eglise libre rejoignent alors des Eglises évangéliques.

3. L'Armée du Salut

L'Armée du Salut a été fondée en Angleterre en 1865 par William Booth, un pasteur méthodiste, dans le but d'apporter l'Evangile aux pauvres qui ne trouvaient pas leur place dans les Eglises. Cette option fondamentale a stimulé une activité sociale intense, pour relever le niveau de vie des personnes défavorisées : sans abris, alcooliques, personnes âgées...

Les salutistes arrivent en Suisse en 1882, à Genève d'abord, puis à Neuchâtel, notamment grâce à la fille de William Booth, Catherine. C'est en 1883 que le mouvement prend pied en terre vaudoise, à Rolle. Les débuts sont très mouvementés. Les salutistes rencontrent opposition et persécution, tant de la part de la population que des autorités. Plusieurs membres sont arrêtés, emprisonnés et même expulsés. La capitaine Charlotte Stirling est par exemple arrêtée à Orbe, puis incarcérée 100 jours au Château de Chillon pour avoir rassemblé des enfants. En 1889, le Tribunal fédéral reconnaît l'Armée du Salut comme institution religieuse. Le président de la Confédération, Louis Ruchonnet, et le Conseil fédéral déclarent alors que ce mouvement jouit de la liberté d'expression religieuse et du droit de continuer ses activités. Les cantons valident cette reconnaissance et suppriment les

décrets déposés contre l'Armée du Salut. Le canton de Vaud est l'un des premiers à entrer en matière.

4. Les Eglises évangéliques « pentecôtisantes »

Au début du XXe siècle, un nouveau mouvement de réveil se manifeste dans plusieurs régions du monde, presque simultanément : aux Etats-Unis (Kansas et Californie), au Chili, et, avec une influence plus directe en Europe continentale, au Pays de Galles (1904) grâce à des prédicateurs comme Evan Roberts et George Jeffreys. Certains traits caractéristiques de ces mouvements de réveil diffèrent sensiblement de ceux que l'on vient d'évoquer en relation avec le Réveil de Genève. L'accent porte, certes, là aussi, sur le renouveau d'une foi vivante, fondée sur la Bible et sur la prière. Mais ce mouvement de réveil valorise également une expérience spirituelle caractéristique : le « baptême du Saint-Esprit », attesté par la faculté de « parler en langues » ou glossolalie. Cette expérience, assimilée à ce que les disciples de Jésus ont vécu à la Pentecôte, donne un nom à ce mouvement : le pentecôtisme.

Le pentecôtisme veut également renouer avec d'autres pratiques des Eglises du Nouveau Testament : les dons spirituels (charismes), la guérison miraculeuse, l'exorcisme, la prophétie, etc. Ce mouvement se répand très rapidement, surtout en Amérique latine, mais aussi parmi les classes défavorisées des pays industrialisés, avec lesquelles les Eglises institutionnelles ont perdu le contact. Le mouvement reste peu structuré et comprend plusieurs branches.

C'est sous l'influence de prédicateurs pentecôtistes ou proches du pentecôtisme que sont nées durant l'entre-deux-guerres de nouvelles Eglises évangéliques dans le canton de Vaud : les Eglises évangéliques de Réveil, les Eglises apostoliques évangéliques et les Eglises évangéliques de la Fraternité chrétienne qui se qualifient elles-mêmes de « pentecôtisantes ». Elles représentent la tendance charismatique au sein de la mouvance évangélique.

5. Ouverture au monde et action sociale

Les évangéliques sont pendant longtemps restés discrets dans le canton. Mais leur engagement missionnaire dans le monde est marquant. En 1889 par exemple, plusieurs Vaudois partent en Roumanie, puis en 1902 au Laos, pour y développer des activités médicales, sociales et spirituelles. La dimension missionnaire et la solidarité avec le Sud ont continué à se développer et entraîné la création de nombreuses ONG. Aujourd'hui, ces engagements forment un axe important des activités des Eglises évangéliques. Ce qui génère de nombreuses relations avec des organismes comme Pain pour le prochain et la DDC (Direction du développement et de la coopération de la Confédération). L'engagement social des évangéliques en terre vaudoise est multiple, Il y a tout d'abord les œuvres sociales de l'Armée du Salut : l'unité d'accueil de nuit « La Marmotte » (Lausanne), les foyers de soutien psycho-éducatif « La Résidence » et « Le Foyer féminin » (Lausanne), l'EMS « Le Phare-Elim » (La Tour-de-Peilz). D'autres EMS comme celui de Praz-Soleil (Château-d'Oex) ou « Morija » (Yverdon-les-Bains) sont gérés en relation étroite avec des Eglises évangéliques. Plusieurs magasins de seconde main comme les Brocantes de l'Armée du Salut (Lausanne et Nyon) ou le Vestiaire l'Escale (St-Prex) permettent aux personnes disposant d'un budget limité de s'habiller et de se meubler à très bas prix.

Ces dernières années plusieurs garderies au service de l'entier de la population ont vu le jour. A Gland (« Le Colibri »), à Yverdon-les-Bains (« L'Arche de Noé ») et à Rolle (« La Cabriole ») notamment. Le mouvement scout des Flambeaux de l'Evangile constitue également un des engagements évangéliques fort en faveur de toute la jeunesse de ce canton.

6. Le mouvement évangélique au plan international

Au niveau international, il existe de très nombreuses Eglises qui constituent le « mouvement évangélique » présent sur les cinq continents. Sans entrer dans un développement qui dépasserait le cadre de cette présentation, on peut remarquer que ces Eglises sont toutes nées d'un mouvement de renouveau particulier, lié à une époque, à une région ou à une personne. Elles se sont ensuite

chacune développées selon une dynamique historique propre. On peut citer par exemple les Eglises mennonites et anabaptistes contemporaines de la Réforme du XVI^e siècle, les Eglises baptistes et puritaines du XVII^e, les Eglises moraves et méthodistes du XVIII^e, l'Armée du Salut au XIX^e, les Eglises de l'Action biblique et l'Eglise adventiste au début du XX^e siècle, et plus près de nous des Eglises « ethniques », qu'elles soient africaines, chinoises ou sud-américaines.

Ces Eglises évangéliques se réclament toutes de la Réforme et du protestantisme. Elles ont des liens plus ou moins étroits entre elles ainsi que des confessions de foi très proches les unes des autres. Elles ont aussi en commun de ne rassembler que des « confessants », c'est-à-dire des personnes qui ont fait le choix explicite de devenir membres de ces communautés par un acte personnel comme le baptême.

Il faut aussi souligner que le mouvement évangélique représente une part importante du protestantisme dans les pays anglo-saxons ainsi que dans beaucoup de pays en voie de développement. Il est par contre minoritaire dans le protestantisme de la plupart des pays d'Europe, en Suisse et en Allemagne par exemple.

7. La situation actuelle en Suisse et dans le canton de Vaud

Selon le recensement fédéral de l'an 2000, les Eglises évangéliques rassemblent environ 3% de la population suisse (2,4 % dans le canton de Vaud). Leur présence est attestée depuis près de 200 ans en terre vaudoise, depuis bientôt 400 ans en ce qui concerne les anabaptistes en Suisse. Certains sociologues les classent en trois catégories : les évangéliques « classiques », les « conservateurs » et les « charismatiques ». Les différences entre ces catégories sont parfois assez floues. Les membres de ces Eglises peuvent passer d'une famille évangélique à l'autre, lors d'un déménagement par exemple. Depuis une vingtaine d'années, sur le plan romand, on assiste à un décloisonnement à l'intérieur du mouvement. Ce décloisonnement tend à rassembler les évangéliques, que ce soit par des fusions comme celle de l'Union des Assemblées et Eglises évangéliques en Suisse romande (AESR) et de la Fédération des Eglises évangéliques libres (FEEL) ou dans le cadre du Réseau évangélique par exemple.

Sur le plan vaudois, la création de la Fédération évangélique vaudoise (FEV) en 2002 participe du même mouvement de rassemblement entre évangéliques. La FEV rassemble au 1^{er} janvier 2007 cinq Unions d'Eglises évangéliques, soit 54 Eglises locales ou « paroisses » et 5000 membres adultes environ. La FEV est par ailleurs membre fondateur du CECCV, le Conseil des Eglises chrétiennes du canton de Vaud.

Bibliographie :

Olivier Favre, *Les Eglises évangéliques de Suisse*, Genève, Labor et Fides, 2006.

Marc Lüthi, *Aux sources historiques des Eglises évangéliques*, Genève, Je sème, 2003.

Raymond Delcourt, *L'Armée du salut*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1988.

Emile G. Léonard, *Histoire générale du protestantisme*, 3 tomes, Paris, PUF, 1964.